

Les 12 axes de travail de la Charte du PNR (Orientations)

Définir et mettre en œuvre une stratégie de préservation, gestion et valorisation de la biodiversité

Exprimer le potentiel agricole, pastoral et forestier, au service de la biodiversité, du cadre de vie et d'une alimentation saine

Construire un PNR exemplaire au niveau environnemental, social, démocratique, et fédérateur des énergies pour l'intérêt général

Protéger le château d'eau ouest azuréen

Stimuler la formation et l'insertion dans un contexte économique local fragile

Ancrer le territoire dans une économie rurale viable et équilibrée

Relever le défi d'une gestion exemplaire des ressources énergétiques et des déchets en milieu rural

Coordonner la diffusion des savoirs et promouvoir les savoir être dans une relation nouvelle entre Préalpes d'Azur et littoral urbain

Répondre au besoin de développement sans hypothéquer les atouts environnementaux et la dimension sociale

Préserver et anticiper les paysages de demain

Développer une stratégie ambitieuse en faveur des patrimoines culturels et de l'expression culturelle des habitants

Structurer une offre touristique de valorisation des patrimoines intégrée à la politique de préservation